

Préping 2018-2019

Appel à candidature - Cahier des charges

Les éléments requis de la part du club organisateur sont :

- Une salle équipée de minimum +/- 18 tables de compétition (Tables et chaises d'arbitrage, marquoirs, numéros aux tables). Attention : 24 tables sont nécessaire pour la 4^{ème} phase.
- La salle doit être disponible de 08h30 à 20h.
- Un emplacement pour les juges-arbitre / Organisateur (emplacement surélevée avec table de 4 places avec vue sur l'aire de jeux)
- Une cafétéria (suffisamment grande pour l'accueil des enfants et des parents) avec vente de boissons et petite restauration.
- Le matériel de sonorisation adéquat avec diffuseurs dans la salle et la cafétéria obligatoirement.
- La prise en charge des consommations/repas des juges-arbitre / Organisateur (5 personnes).
- Lors de la phase 4, un drink à l'attention des participants (boissons – sandwich) devra être pris en charge par le club organisateur. Ce drink aura lieu après la remise des prix. Aussi, un podium devra être prévu.
- Un affichage publicitaire doit être possible le cas échéant.

Dates des différentes phases :

- Phase 1 : Le 21/10/2018
- Phase 2 : Le 09/12/2018
- Phase 3 : Le 17/02/2019
- Phase 4 : Le 24/03/2019

Les candidatures (avec les dates souhaitées / possibles) et toutes questions complémentaires sont à adresser au secrétariat provincial.

Secrétariat provincial : secretariat@pinghainaut.be

Attention : Candidatures pour le 31 août 2018 au plus tard.